

Ecrit par le 25 novembre 2024

Comment le protoxyde d'azote met la pression sur l'incinérateur de déchets de Vedène

La multiplication des explosions de bouteilles de protoxyde d'azote pose de plus en plus de problème au sein de l'Usine de valorisation énergétique (UVE) de Vedène. Ce gaz, aussi connu pour ses propriétés hilarantes, ne semble pas faire rire les responsables du site dont les fours d'incinération sont régulièrement mis à l'arrêt, perturbant ainsi le bon fonctionnement du traitement des déchets du territoire.

Depuis la fin de l'année 2020, les fours d'incinération de l'Usine de valorisation énergétique* (UVE) de Vedène doivent régulièrement faire l'objet d'arrêts en raison d'explosions de bouteilles de gaz de protoxyde d'azote.

Ce gaz, aussi connu sous les noms de 'gaz hilarant' ou 'proto', est un gaz d'usage courant utilisé dans la restauration (dans des cartouches pour siphon à chantilly notamment), les aérosols d'air sec ou les bonbonnes utilisées en médecine et dans l'industrie.

Détourné de son usage initial, il est parfois inhalé par des consommateurs qui recherchent un effet euphorisant et des 'distorsions sensorielles', ce qui présente des risques sanitaires avérés des risques immédiats comme l'asphyxie, la perte de connaissance, la désorientation comme l'explique [la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives](#).

Vente interdite aux mineurs

« En cas de consommations répétées et à intervalles rapprochés ou à fortes doses, de sévères troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques ou cardiaques peuvent survenir », précisent les services de la préfecture de Vaucluse dans un communiqué commun avec le [Sidomra](#) (le Syndicat mixte pour la valorisation des déchets du pays d'Avignon et [le groupe Suez](#) en charge de la gestion de l'UVE pour le compte du Syndicat dans le cadre de l'éco-pôle Novalie. Pour ces raisons, la vente de ces produits est interdite aux mineurs depuis 2021.

Des arrêts répétés aux conséquences lourdes

Au-delà d'un risque sanitaire, la pression du gaz de protoxyde d'azote dans les bouteilles, dix fois plus importante que celles des bouteilles de gaz habituelles, génère des explosions violentes et aux dégâts lourds lorsqu'elles se retrouvent dans les fours à haute température de l'usine de valorisation énergétique vauclusienne.

Depuis début 2021, les fours de l'unité de Vedène ont connu 11 arrêts consécutifs suite à des explosions de bouteilles de protoxyde d'azote.

Ecrit par le 25 novembre 2024

Le phénomène sur le site de Vedène s'intensifie mois après mois : des dizaines de milliers de bouteilles ont été retrouvées dans les mâchefers d'incinération et les explosions sont presque quotidiennes. Depuis le 1er janvier 2021, l'unité de Vedène a subi 11 arrêts de fours consécutifs à ces explosions. Des arrêts qui peuvent durer entre 4 et 7 jours et qui ont des répercussions organisationnelles et financières importantes.

En plus des réels risques pour la sécurité des équipes, ces incidents nécessitent des alternatives pendant la réparation des fours. Beaucoup de déchets doivent être redirigés vers des sites d'enfouissement pendant ces opérations (arrêt du four, réparation, redémarrage du four).

Encadrer la gestion des bouteilles de protoxyde d'azote

Pour garantir la sécurité des personnels et permettre d'assurer la continuité du service public de traitement et de valorisation des déchets, la préfecture de Vaucluse, le Sidomra et Suez considèrent impératif « d'encadrer la gestion de ces déchets en s'assurant que ces bouteilles, lorsqu'elles sont collectées, ne soient pas dirigées vers l'UVE qui n'est pas autorisée à recevoir ces déchets, classés en déchets dangereux par le Code de l'environnement, mais vers la filière dédiée. »

La préfecture de Vaucluse, le Sidomra et Suez souhaitent mieux encadrer la gestion des déchets contenant du protoxyde d'azote afin de garantir la sécurité des personnels et permettre d'assurer la continuité du service public de traitement et de valorisation des déchets

Pour cela, « les services techniques de chaque collectivité pourraient constituer un moyen fiable de regroupement et de reprise dès lors qu'ils puissent être dotés d'un point de collecte de déchets dangereux, au même titre que d'autres bouteilles de gaz » précisent les services de l'Etat et les gestionnaires du site.

Alice Durand

**L'unité de valorisation énergétique de Novalie compte 3 lignes d'incinération d'une capacité de traitement de 6 tonnes par heure et 1 ligne d'incinération de 9 tonnes par heure. Chacune de ces lignes est composée d'un four, d'une chaudière et d'un dispositif de traitement des fumées. Lorsque les déchets brûlent, ils produisent de la chaleur, des fumées et des mâchefers. La chaleur issue de la combustion est valorisée en énergie électrique ou thermique. Les fumées sont traitées et les cendres qu'elles contiennent, neutralisées. Les mâchefers sont triés et valorisés. L'unité de valorisation énergétique est autorisée à traiter un total de 225 400 tonnes de déchets par an. Sa capacité de production énergétique annuelle est de 100 000 MWh électriques.*

Ecrit par le 25 novembre 2024

Un homme et une femme pour consacrer deux Journées mondiales

Le [Groupe Suez](#) a choisi de mettre en valeur un homme et une femme à l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail et de la Journée mondiale de la Terre. Il s'appelle Jean-Philippe Esposito et est ripeur sur le territoire du Grand Avignon tandis qu'elle se nomme Najat el Kasmi et est encadrante technique chez [Novalie](#) à Vedène.

Bien dans son métier

«Ripeur, c'est un beau métier» et Jean-Philippe, 49 ans, en est convaincu. Il est derrière le camion, sur le marchepied et il collecte les poubelles, en porte à porte, sur le périmètre du [Grand Avignon](#) et de la [CCPMV](#) (Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse). «Si on aime le terrain, une ambiance conviviale, le travail en équipe, agir concrètement pour la planète et l'environnement ou tout simplement rendre service aux gens, c'est un métier idéal.»

Sécurité

Côté sécurité, son agence enregistre plus 1 000 jours sans accident de travail. Leur secret ? Un effort collectif quotidien mais aussi la vigilance qui devient une habitude puis un réflexe. Les bonnes pratiques, les échanges constants avec les exploitants, l'expérience sont des atouts essentiels. C'est pourquoi le Groupe Suez a choisi de mettre à l'honneur Jean-Philippe Esposito, ripeur à Avignon, à l'occasion de la Journée Mondiale de la sécurité et de la santé au travail du 28 Avril 2021.

Bien sur la terre

Le 22 Avril dernier c'était une femme, Najat el Kasmi, 56 ans, encadrante technique sur le site de Novalie à Vedène qui était célébrée à l'occasion de la Journée mondiale de la terre. Najat est une vraie passionnée. Elle encadre et accompagne les trieurs en insertion chez SUEZ Rebond. Elle est arrivée dans l'environnement par hasard, loin de son pays, loin de sa famille, sans parler français. Aujourd'hui, sa force de caractère, sa passion communicative et son envie de se dépasser font d'elle un véritable modèle pour les trieurs qu'elle encadre. Ses équipes sont issues de l'insertion, ce sont des personnes éloignées de l'emploi. Elle veille donc à les accueillir pour les briefier sur l'importance de leurs missions.

L'environnement

L'environnement est maintenant quelque chose de fondamental pour elle et elle est fière de contribuer concrètement chaque jour au recyclage et à la préservation de la ressource. «Je trie et je forme au tri. Quoi de plus concret pour faire avancer le recyclage ! Or le recyclage c'est souvent le premier pas vers

Ecrit par le 25 novembre 2024

un début de conscience environnementale.»